

L'EDUCATION

Plan

I. Education, instruction, pédagogie.....	2
II. L'évolution des conceptions éducatives.....	3
III. Sociologie de l'éducation.....	9
IV. L'avenir de l'école et du système éducatif, un débat national.	12
Conclusion : l'éducation, conservation ou novation ?.....	19

« On façonne les plantes par la culture et les hommes par l'éducation. »

J.- J. ROUSSEAU

Jean-Jacques Rousseau a fortement marqué l'histoire de l'éducation dans la société française, et son ouvrage *Emile, ou de l'Education* illustre un véritable tournant, aussi bien pour la littérature que pour le système éducatif ; *L'Emile* (1762) est en effet le premier texte qui prend en compte les besoins de l'enfant, c'est en quelque sorte le premier traité de pédagogie moderne. Avec Rousseau, l'enfance n'est plus considérée comme une période de l'existence homogène et uniforme ; chaque tranche d'âge a une spécificité et requiert par là même une éducation appropriée.

L'éducation –dont l'étymologie latine est à la fois **educere**, conduire et **edere**, manger- apparaît donc aussi bien comme une **nutrition** que comme une **conduite**, une direction à donner. Déjà au XVI^e siècle, pour Rabelais et Montaigne, l'éducation est un fin dosage de *nourriture* et *d'exercice* destiné à aider chacun à s'accomplir selon sa nature. Le mot *nourriture* désigne ici aussi bien les nourritures spirituelles que les aliments, et le mot *exercice* est synonyme d'effort de volonté. Pour Platon l'éducation était le dosage de gymnastique, de musique, de mathématiques et de dialectique le plus susceptible de rendre l'âme harmonieuse compte tenu de sa nature.

L'éducation est donc distincte de l'instruction, qui n'enseigne qu'un savoir théorique, quand l'éducation s'étend au domaine de la vie quotidienne. Quelles différences établir dès lors entre éducation, instruction et pédagogie ?

En outre, dans sa préface à *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, l'historien Philippe Ariès montre comment, progressivement, l'école s'est substituée à la famille dans l'éducation de l'enfant, jusqu'à la remplacer intégralement à la fin du XIX^e siècle, avec l'apogée des internats. A partir du moment où l'école est devenue obligatoire, à la fin du XIX^e en France, elle a pris une importance croissante dans l'éducation : **on est ainsi passé d'une éducation non institutionnalisée à une éducation institutionnalisée.**

Ainsi la famille, tout d'abord, sous des formes diverses – du moins son segment mère-enfant, mais souvent plus largement – est presque toujours le lieu de la première éducation: apprentissage des savoir-faire élémentaires dont certains sont innés chez l'animal mais acquis chez l'homme, forme donnée aux rapports perceptifs et actifs avec les objets et les êtres les plus proches, intégration progressive de coutumes et d'interdits.

C'est précisément avec la division du travail que se développe une fonction éducative spécialisée, avant même que se crée une institution: il est un stade où ni les parents ni les groupes quelque peu indifférenciés ne peuvent transmettre des savoir-faire qui sont devenus trop complexes pour être partagés par tous. L'apprentissage auprès d'un maître constitue à certains égards une préfiguration de l'école; mais, dans de très nombreux cas, celui-là coexiste avec celle-ci, différenciant radicalement le type d'enfance vécue et le type d'éducation reçue selon la couche sociale à laquelle on appartient.

Or, aujourd'hui l'école est souvent remise en cause dans son rôle d'éducation ; elle apparaît au fond soit insuffisante, soit inadaptée, et suscite nombre de polémiques. Les programmes scolaires, sans cesse modifiés, ne témoignent-ils pas alors d'une certaine **crise de l'école dans sa fonction éducative** ? La question principale est encore aujourd'hui celle de l'égalité des chances : dès lors, l'éducation transmise par l'école permet-elle un nivellement des savoirs, ou ne fait-elle que creuser les écarts culturels ? L'école est-elle finalement encore ce lieu de démocratisation dont rêvaient Condorcet et Jules Ferry ?

I. Education, instruction, pédagogie.

« Nous avons tous dans le cœur des germes de vertus et de vices: il s'agit d'étouffer les uns et de développer les autres. »

DUCLOS

L'éducation est un concept large, et qui peut inclure plusieurs notions : elle est d'abord le « fait de former et d'instruire quelqu'un », c'est-à-dire qu'elle désigne « l'ensemble des moyens utilisés pour cette action » (éducation professionnelle, éducation physique).

Mais c'est aussi le « savoir et l'ensemble des acquisitions morales d'une personne », on voit alors que **l'éducation a une visée morale** : il ne s'agit pas de développer uniquement un savoir intellectuel, ou de former le corps, mais il faut aussi élever celui qui reçoit une éducation, le conduire sur le chemin de la sagesse. La transmission des valeurs y joue alors un rôle essentiel, qu'il s'agisse de l'éducation familiale, ou de l'éducation dispensée par l'école.

Enfin, elle peut être également la « connaissance et la pratique des bons usages d'une société » ; c'est en ce sens qu'on utilise l'expression « avoir de l'éducation ».

L'instruction est un mot tiré du latin *instruere* qui signifie « bâtir ». Si là aussi, il s'agit de construire quelque chose, d'élever l'esprit de celui qui apprend, cela ne concerne ici que le champ de la théorie. L'instruction désigne en effet le « fait de donner des connaissances nouvelles, de dispenser un enseignement. »

Enfin, la **pédagogie** est la méthode de l'enseignement ; elle désigne en fait une théorie, une science de l'éducation de l'enfant. Le *paidagogos* chez les Grecs était «l'esclave chargé de conduire l'enfant vers le maître » ; on retrouve bien cette métaphore essentielle de la conduite, qui est également au cœur de la notion d'éducation. La pédagogie fait partie intégrante du projet éducatif, puisqu'elle en est la science, la méthode.

Elle est, au fond, réflexion d'une pratique — celle de l'éducateur —, et sera définie comme **le projet d'intelligence de l'action éducative**. Sans doute a-t-on voulu la doter un temps d'un statut plus *scientifique*, mais elle appartient d'abord à la sphère de l'action, qu'elle analyse, critique, oriente. Ainsi, à côté de la didactique, des techniques d'apprentissage, de la connaissance objective du processus éducatif, la pédagogie a affaire à des valeurs, et, partant, à la société et au le pouvoir.

II. L'évolution des conceptions éducatives.

L'éducation, avec Socrate, devient une question pour les philosophes, parce qu'avec Socrate la philosophie même est issue de la préoccupation d'un éducateur. Au milieu d'une époque dure, où la Grèce s'entredéchire, où la désinvolture des élites va de pair avec la curiosité intellectuelle et l'esprit d'entreprise, Socrate pose la question de la mesure: que convient-il d'entreprendre et, plus spécifiquement, que convient-il de prétendre enseigner? Que convient-il de projeter d'apprendre? Qu'est-ce que la formation d'un homme, pour un dessein à la fois singulier et pluriel?

II.1. Penser l'éducation sous l'Antiquité.

Durant l'Antiquité, tout système d'éducation a des rapports avec les doctrines politiques et religieuses du philosophe qui le conçoit ou de la société qui l'institue. L'éducation ne se sépare ni de la politique ni de la philosophie.

II.1.1. Education dans la Grèce antique :

Platon, Xénophon, Aristote, ces trois noms résument la pédagogie grecque.

C'est dans la *République* et dans les *Lois* que se trouve l'exposition des idées de **Platon** sur l'éducation: — la *République*, «véritable traité d'éducation,» selon le mot de Rousseau, utopie pédagogique et sociale; — les *Lois*, « réduction adoucie » de la *République*, œuvre de maturité qui désavoue les rêves de sa jeunesse. Sa foi dans l'éducation est telle, qu'il la croit assez efficace pour maintenir l'homme dans l'habitude de la vertu, pour remplacer les lois pénales désormais inutiles. A quoi bon conserver des châtiments parmi les hommes, puisque l'éducation peut les rendre parfaits? Platon a reconnu lui-même son erreur, quand il

a composé les *Lois*, c'est-à-dire un recueil de prescriptions et de peines destinées à avertir et à frapper ceux que l'éducation a été impuissante à retenir dans le devoir.

Pour **Aristote**, la finalité de l'éducation est identique à la finalité de l'homme. Et si toute éducation vise, explicitement ou implicitement, un idéal humain, pour Aristote, l'éducation est indispensable pour l'actualisation complète de l'homme. Le bien suprême auquel tout homme aspire, c'est le bonheur. Or, **l'homme heureux d'Aristote, ce n'est pas l'homme à l'état naturel, c'est l'homme éduqué**. L'homme heureux, l'homme de bien, est un homme vertueux, mais la vertu s'acquiert précisément par l'éducation.

En outre, un des buts essentiels de l'éducation est **le loisir**, la *scholè* (qui est la racine étymologique du terme «école»). De fait, dans la philosophie de l'éducation aristotélicienne, **l'éducation en vue du loisir** occupe une place centrale. C'est une partie essentielle de la formation au «métier d'homme». Le loisir, la *scholè*, que doit viser l'éducation, c'est la liberté de s'occuper des choses essentielles. C'est par cette liberté que se réalise la sagesse: vie consacrée à la philosophie, à la contemplation, tel est le vrai bonheur. C'est ce «métier d'homme» que l'éducation doit enseigner. Et ce n'est que par l'éducation que l'homme apprend.

De même que l'éducation conduit l'individu à la vertu, source essentielle de bonheur, c'est également l'éducation qui crée les conditions nécessaires à la constitution et à la stabilité de la *polis* vertueuse, c'est-à-dire à celle qui assure le bonheur de ses citoyens. **C'est par l'éducation que se forme la communauté**. «*La cité est une pluralité qui, par le moyen de l'éducation, doit être ramenée à une communauté et à une unité.*»

Si l'éducation de l'individu doit viser le loisir, au niveau de l'État, l'éducation doit être une éducation pour la paix. Comme le loisir est la fin ultime de la vie active, la paix l'est de la guerre. «*La vie prise dans son ensemble est divisée en deux parties, affaires et loisirs, guerre et paix [...]. La guerre doit être en vue de la paix, les affaires en vue du loisir, les choses nécessaires et utiles en vue des choses nobles. À chacun de ces points, par conséquent, l'homme d'État doit être attentif dans son œuvre de législateur [...]. Ce sont ces différents buts qu'il faut avoir en vue dans l'éducation des citoyens tant qu'ils sont encore enfants, et même aux autres âges de la vie où le besoin de l'éducation se fait encore sentir.*»

La *Politique* se termine abruptement par une remarque d'ordre pédagogique: «*Il est clair que nous devons nous appuyer sur ces trois normes pour mener à bien l'éducation: à la fois le juste milieu, le possible et le convenable.*» De fait, comme l'ensemble de la philosophie pratique d'Aristote, sa théorie de l'éducation est une pédagogie du bon sens. Il faut ainsi éviter les extrêmes, les exagérations, et il ne faut demander à l'élève que ce qu'il est capable de faire.

Au fond, si la finalité de l'homme est une de ses préoccupations essentielles, c'est parce que ce n'est que par l'éducation que l'homme s'accomplit entièrement. L'être humain possède par nature des dispositions particulières, mais ce n'est que par l'éducation qu'il apprend le métier d'homme, qu'il devient vraiment homme: «*Tout art et toute éducation tendent à combler les déficiences de la nature.*»

Quand on passe de la Grèce à Rome, ce qui frappe au premier d'abord, c'est le silence de la législation sur le sujet de l'éducation. Si les lois de Lycurgue, en Grèce, réglèrent minutieusement l'éducation des enfants, sur le même objet, les lois des Douze Tables restent muettes. En outre, il n'est guère d'écrivain latin qui ait traité la question à un point de vue abstrait et philosophique, excepté peut-être Quintilien.

II.1.2. Education dans la Rome antique :

Les premières écoles qui s'ouvrirent à Rome datent des dernières années du troisième siècle avant Jésus-Christ. Jusque-là les Romains n'avaient été élevés que par leurs parents et par la nature.

L'éducation morale n'était pas négligée, puisque l'enfant apprenait alors par cœur la loi des Douze Tables. L'étude précoce de la législation devait contribuer plus qu'aucune autre influence à faire du peuple romain le type le plus parfait de la force disciplinée. L'enfant qui apprenait à lire dans le code civil de son pays, et dont les premières pensées se fixaient sur les lois sociales, s'accoutumait nécessairement à considérer ces lois comme quelque chose de sacré et d'inviolable.

Vers la fin du troisième siècle avant Jésus-Christ, les rapports de plus en plus fréquents de Rome avec la Grèce altèrent cette éducation domestique et nationale, en y introduisant des éléments étrangers, qui n'étaient pas tous de nature à l'améliorer. C'est Livius Andronicus qui inaugura à Rome le métier de précepteur.

Au siècle d'Auguste, les écoles de grammaire et de rhétorique se multiplièrent avec la plus entière liberté. C'est la langue grecque qu'on apprenait d'abord dans les écoles de Rome, comme, plus tard, la langue latine fut la première enseignée dans les écoles de France. Homère était le premier livre mis aux mains des enfants. Puis, de l'école du grammairien, l'écolier passait dans celle du rhéteur et du philosophe; quand il était riche, il allait terminer ses études à Athènes ou à Marseille. Rome laissait aux Grecs le soin d'élever la jeunesse romaine, et elle ne se décida jamais à faire de l'instruction une œuvre vraiment nationale.

Quintilien a abordé quelques-unes des questions fondamentales de la pédagogie. Il a écrit, en faveur de l'éducation publique, un plaidoyer particulièrement complet. Il est presque le seul penseur romain qui ait traité théoriquement des questions pédagogiques. Ses observations portent successivement sur la grammaire, la rhétorique, la philosophie, la géométrie et la musique. Il veut, d'ailleurs, que ces diverses études soient simultanées: «*Faudra-t-il n'étudier que la grammaire, puis la géométrie, et oublier dans l'intervalle ce qu'on aura appris? Que ne conseille-t-on aussi aux agriculteurs de ne pas cultiver en même temps leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers, leurs arbres, et de ne pas donner à la fois leurs soins aux grains, aux bestiaux, aux jardins, aux abeilles?*»

II.2. Humanisme et éducation.

« *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme* »,
Rabelais, *Gargantua*

Le problème éducatif en France devient capital au moment où, grâce à l'imprimerie, la civilisation de l'imprimé et de l'écrit succède à la culture relativement unifiée du Moyen Âge, largement fondée sur l'oral et l'apprentissage par le «voir faire». Ainsi s'installe une dichotomie fondamentale opposant l'éducation savante, livresque et coûteuse des élites et la formation de l'œil et de la main réservée à la masse de la population.

Montaigne et Rabelais font tous deux partie des principaux réformateurs de l'éducation dans la France de la Renaissance :

La verve de **Montaigne** est inépuisable lorsqu'il s'agit de railler le pédantisme des hommes de science et des gens de lettres de son époque. C'est à la fois l'excès de l'étude et la façon dont on étudie que Montaigne critique. Il trouve des comparaisons fort ingénieuses pour caractériser ces savants qui emmagasinent la substance de leurs lectures sans être capables de se l'assimiler. De même que les oiseaux qui donnent la becquée à leurs petits «*portent au bec le grain sans le taster, ainsi nos pédantes pillotent la science dans les livres et ne la logent qu'au bout de leurs lèvres, pour la dégorger seulement et mettre au vent*» — et ailleurs — «*Nous avons l'âme non pas pleine, mais, bouffie.*» — «*Nous ne travaillons qu'à remplir la mémoire, et laissons l'entendement et la conscience vides*».

Le Moyen Âge subordonnait tout à la théologie: Montaigne subordonne tout à la morale. En éducation il importe, dit-il en substance, **avant que d'en faire des spécialistes, de former des hommes**, c'est-à-dire des êtres complets «*qui puissent faire toutes choses et n'ayent à faire que les bonnes*». S'il subordonne l'enseignement des sciences à l'éducation morale — «*c'est une grande simplesse d'apprendre à nos enfants la science des astres, avant de leur apprendre la science de l'homme*» —, il prend cependant parti pour une éducation naturelle, par laquelle l'étude de «*mere nature en son entière majeste*» permet d'estimer la juste grandeur des choses. Deux siècles avant Rousseau, il s'insurge contre la dureté et la violence d'une éducation où le fouet tient souvent lieu de maître. Il ne faut pas considérer l'intelligence de l'élève comme un réceptacle vide qu'il importe de remplir. Il faut accorder une certaine indépendance au jeune esprit pour qu'il puisse, par le commerce des hommes, et par le voyage développer l'entendement raisonné des choses.

Rabelais est revenu plusieurs fois sur le sujet de l'éducation, à propos de *Gargantua* ou de *Pantagruel*. De même que Montaigne, il attaque, avec une verve d'ironie incomparable, la mauvaise éducation de ce temps-là, et particulièrement la scolastique héritée du Moyen Âge. Pour lui, sous cette discipline inintelligente, qui surcharge la mémoire d'une érudition indigeste, qui emploie de longues années à étudier sans profit des livres insipides, tels que le Moyen Âge en avait produit en abondance, l'esprit perd toute initiative, toute spontanéité; il s'hébète au lieu de se dégourdir, il ne sait plus penser avec simplicité ni parler avec franchise.

Rabelais esquisse déjà à grands traits un plan de l'éducation moderne. Il tourne l'esprit du jeune homme vers des objets vraiment dignes de l'occuper; il entrevoit l'avenir réservé à l'éducation scientifique. Mais, en même temps qu'il entre de plain-pied dans les voies de l'éducation moderne, Rabelais ne renonce pas à ce qu'il y avait de bon et d'essentiel dans l'éducation du passé; il l'appelle à évoluer. Ainsi, au lieu de se borner à une adoration vague et pour ainsi dire abstraite de la divinité, la religion de Gargantua cherche aussi à se satisfaire par l'étude des œuvres du Créateur. À peine levés, Gargantua et son maître considèrent l'état du ciel: ils admirent et surtout ils étudient la voûte céleste, ils notent les différentes positions des étoiles.

Un autre caractère de l'éducation, nouvelle, c'est l'attention accordée aux soins hygiéniques. Rabelais n'a pas oublié qu'il a été médecin du corps avant de devenir médecin de l'âme.

Au fond, l'humanisme apparaît comme une grande période de bouleversement dans l'éducation; les penseurs, en redécouvrant les textes des Anciens, veulent redonner toute sa place à une éducation coupée de la scolastique du Moyen Age, qui privilégie la morale, « la conscience » au détriment de la théorie et de la théologie; une éducation qui forme des hommes avant que de former des savants.

Si cette conception est révolutionnaire, il faut néanmoins attendre le XVIII^e siècle pour que l'éducation s'intéresse véritablement à l'enfant comme catégorie privilégiée. Rousseau fait entrer l'éducation de plain-pied dans la modernité.

II.3. La « révolution » de l'éducation au XVIII^e siècle.

« Vivre est le métier que je veux lui apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre: il sera premièrement homme. »

Rousseau, *l'Emile*

Rousseau, initiateur d'une «révolution copernicienne», aurait mis l'enfant au centre du processus éducatif. *L'Emile* y a, certes, fortement contribué, mais il est vrai qu'après une longue période d'indifférence, l'intérêt porté à l'enfant était dans l'air du temps et qu'il tendait même à devenir une mode: moralistes, autorités administratives, médecins redoublaient d'arguments pour inciter les mères à s'occuper de leur enfant, en commençant par l'allaitement. **Rousseau, en fait, participa au développement de ce «sentiment pour l'enfant».**

Rousseau récuse d'entrée toute forme d'éducation fondée sur le principe d'une autorité qui placerait la volonté de l'enfant sous la dépendance de celle de son maître. Faut-il pour autant laisser l'enfant à lui-même? Le monde étant ce qu'il est, ce serait une erreur fatale qui compromettrait son développement: le moi sensible, s'il veut accéder à la conscience autonome, a besoin de se heurter à la réalité, et il serait sans intérêt de recréer autour de l'enfant une forme de paradis, forcément artificiel, où son désir serait pleinement assouvi:

paraissant «suivre la nature», il ne ferait en vérité que suivre l'opinion des autres. Comme l'illustre bien le parcours du héros éponyme de *l'Emile*, il faut, au contraire, conquérir sa liberté et son autonomie personnelle par-delà la rencontre conflictuelle avec la dure réalité du monde, avec la réalité de l'autre, avec celle de la société. C'est alors que l'éducateur retrouve un rôle décisif en favorisant l'expérience formatrice, en accompagnant l'enfant tout au long de son parcours semé d'épreuves et d'embûches, enfin et surtout en le stimulant au moment où il doit faire l'effort de se reconstituer par-delà la rupture de son désir. Tout l'art du pédagogue sera de mener son action d'une façon telle que sa volonté ne se substitue jamais à celle de l'enfant.

Les changements, engendrés entre autres par les discours de Rousseau, sont alors à l'origine d'une véritable réforme de l'éducation sous la Révolution française.

Dès les premières années de la Révolution, les plans d'éducation se multiplièrent. En 1792, la politique est devenue la préoccupation presque exclusive des éducateurs de la jeunesse. Tout le reste, religion, finesse du jugement, noblesse du cœur, est relégué au second plan. L'homme n'est plus qu'un animal politique, venu au monde pour connaître, aimer et servir la constitution.

Talleyrand expose ainsi les règles qui doivent présider à l'instruction publique. L'instruction est due à tous; il doit y avoir, par conséquent, des écoles dans toutes les parties du royaume, dans le moindre village. En outre, **la déclaration des droits de l'homme devient le catéchisme de l'enfance.** Il faut d'abord que le futur citoyen apprenne à connaître la constitution; il faut ensuite qu'on lui enseigne à l'aimer et à la défendre, enfin à la perfectionner. *«Connaître, aimer, perfectionner la constitution, voilà trois choses essentielles. Il y en a une quatrième, c'est l'étude de la morale; mais la constitution vient en première ligne.»* Reste que Talleyrand, dans son projet, n'a pas tout à fait oublié les femmes: mais il conclut que le bonheur des femmes et leur intérêt doivent leur interdire d'entrer dans l'arène politique. Ce qui leur convient surtout, c'est une éducation domestique, qui, reçue dans la famille, les prépare à y vivre. L'éducation, telle qu'il l'organise, est donc une éducation patriotique et nationale, où une grande part est faite à la connaissance des lois du pays, et où le législateur ne perd pas de vue l'unité nécessaire aux destinées d'un peuple.

Pris dans la tourmente révolutionnaire, enfin, **Condorcet** s'est trouvé confronté à un problème majeur: **comment concilier l'unité de l'école et la diversité sociale des enfants?** Comment transmettre uniformément un minimum de connaissances et de sentiments moraux à tous les membres d'une république, des savoirs de base identiques pour tous, dans un milieu national socialement divers? Comment empêcher que le savoir de quelques-uns ne se transforme en pouvoir absolu sur les autres?

Question politique certes, religieuse aussi, mais surtout éducative, car, concrètement, il s'agit de rien de moins que de faire asseoir sur les bancs d'une même école des enfants de